



Chers amis coulangeois,

Dans quelques jours, l'aménagement de la place et de la rue Sainte-Anne sera terminé avec un résultat que je vous invite à venir découvrir. Je souhaite rappeler les objectifs du projet en espérant mettre un terme à des interprétations erronées. Dans le cadre de la lutte contre les effets des changements climatiques, ce projet a bénéficié d'un soutien financier important du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté qui nécessitait le respect de nombreux critères et en particulier la désimperméabilisation de la place. C'est cette raison qui a mené à privilégier les pavés à joint enherbé sur les places de stationnement. Ce choix devra faire ses preuves mais il était indispensable pour bénéficier de cette subvention supérieure à 200 000 euros.

Quant aux deux noues, centrale et circulaire, elles n'ont pas vocation à être remplies en permanence mais pourront l'être en cas de fortes pluies, dans le cadre d'une gestion alternative des eaux pluviales. Autre sujet, la rue et la place Sainte-Anne deviennent des espaces partagés limités à 20 km/h pour les véhicules motorisés. Cyclistes, piétons et automobilistes doivent cohabiter dans le respect de l'arrêté municipal qui sera pris. Enfin, les pieds des façades de la rue et de la place Sainte-Anne ont été plantés avec des espèces adaptées aux changements climatiques. Elles ne sont pas prévues pour supporter les produits désherbants et démoussants. Pour ces mêmes raisons, à peine plantées, il faut déjà remplacer les plantations d'un pied de façade. Il est interdit d'utiliser ces produits sur les places de stationnement ou en pieds de façade. A la mi-mai, la circulation et le stationnement seront autorisés. Je propose d'attendre quelque temps pour voir les arbres, deux fruitiers et quatre ornementaux, se développer, avant de juger définitivement une réalisation qui n'a rien de commun avec la situation antérieure...

Si le temps du bilan n'est pas encore arrivé, je me dois de rappeler les autres projets qui ont déjà abouti : l'installation de la cinquième classe à l'école, la rénovation globale de l'éclairage public en LED connectées pour un montant de plus de 302 000 euros (sans tenir compte des subventions), la remise en état de la rue Comtesse Mahaut et de l'impasse Saint-Sébastien... Toutes ces réalisations ont été menées depuis 2020 sans aucune augmentation des taux des taxes locales et sans recours à l'emprunt. Autre motif de satisfaction, je veux citer l'installation d'un médecin généraliste à la maison de santé de Coulange, à la fin de son internat, grâce au partenariat que la commune a su mettre en place entre le département, l'ARS et la communauté de communes. Progressivement, notre commune montre un autre visage, tourné vers plus de végétalisation, en s'adaptant aux changements climatiques. Mener un projet demande du temps en raison des nombreuses contraintes auxquelles une commune est confrontée. Le travail administratif demeure considérable et j'espère un appui important en termes d'ingénierie avec notre sélection dans le dispositif national « Villages d'avenir », d'autant plus que le secrétariat de la mairie verra à nouveau son effectif réduit à l'été 2024.

Comme tous les ans, avril est une période chargée avec la conception et le vote du budget prévisionnel. La méthode demeure la même : prudence et rigueur. Le compte administratif 2023 a montré une gestion saine et rigoureuse des finances de la commune, avec une maîtrise efficace et sérieuse de la dépense, qui permet de dégager des excédents indispensables à l'investissement. Pour la cinquième année consécutive, la commune maintiendra inchangés ses taux de taxes locales, aussi bien pour les résidences principales que secondaires mais également pour les entreprises. Toujours animé de la volonté de conserver notre école attractive et en soutien avec les familles, le conseil municipal n'a pas augmenté les tarifs de la restauration scolaire et de la garderie municipale.

Au niveau des projets et décisions, en raison de son succès, le fonds façade communal est maintenu pour 2024. La commune poursuit sa volonté de végétaliser et de planter des arbres : six dans la cour de l'école et deux sur l'île ou encore la mise en place d'un mur végétalisé en clôture du local technique. La réfection de la voirie communale continue : rue de la Côte Fleurie et entrée du camping RN 151 au moment où j'écris ces lignes. Avec le coût de l'enrobé, il est indispensable d'étaler ces investissements qui là encore nécessitent du temps pour l'étude technique. Le remplacement du chauffage de la salle des fêtes, devenu énergivore et obsolète avec des pannes récurrentes, sera envisagé. Enfin, dans les prochaines semaines, les études pour l'aménagement de la rue du Pont et du quai des Flotteurs seront lancées. Il s'agit d'un projet majeur avec de forts enjeux financiers qui devront être pris en compte.

Avant d'aborder la situation de l'EHPAD, je souhaiterais évoquer la situation du camping afin de faire taire quelques mauvais procès faits à la commune. Il n'est pas dans mes habitudes de polémiquer sur les réseaux sociaux mais j'entends quand même défendre la vérité, en tout cas la mienne. C'est bien le comportement, inadapté dirais-je, de l'ancien gérant qui a amené le conseil municipal à lui retirer l'exploitation du camping. A jouer sur tous les tableaux, difficile d'être crédible et de conserver notre confiance. Le conseil municipal a décidé de confier le camping à Onlycamp, gestionnaire professionnel spécialisé dans le camping familial, qui a donné entière satisfaction à la municipalité de Decize. Avec cette marque reconnue, notre modeste camping bénéficie maintenant d'une réelle visibilité et d'une force de frappe commerciale.

Je ne vous cacherai pas que le mois de mars a été éprouvant en raison de la situation de l'EHPAD Sainte-Clotilde. Là encore, la rumeur court avec ses conséquences négatives. Non, à aucun moment, la fermeture de l'EHPAD n'a été annoncée et les résidents sont toujours les bienvenus à Coulanges. Colporter ce type de rumeur est mortifère pour l'établissement. Quels sont les faits ? Début mars, le directeur par intérim estimant le dossier de reconstruction incomplet a décidé, sans l'accord du conseil d'administration, d'arrêter la procédure des marchés publics qui devait se terminer mi-mars. Aucune des propositions que j'ai formulées comme président du conseil d'administration pour poursuivre le projet en l'état n'a été retenue par le directeur, seul décisionnaire. J'ai cependant obtenu l'engagement du directeur départemental de l'ARS de l'Yonne que l'EHPAD de Coulanges serait bien maintenu, le même engagement a été pris par le département, l'autre autorité de tutelle de l'EHPAD. Ces deux engagements n'avaient jamais été formulés aussi clairement. Malgré tout, après tant d'heures de réunions et d'argent public dépensé, je ne vous cacherai pas le sentiment d'incompréhension et de gâchis qui est le mien. Des engagements fermes ont été pris par les autorités pour maintenir notre EHPAD et je poursuivrai tous mes efforts pour qu'ils soient respectés.

Lors de nos rencontres que ce soit à la mairie, dans les rues ou lors des manifestations qui ont lieu dans notre commune, je suis attentif à chacun de nos échanges. Vos encouragements sont toujours très réconfortants dans une période compliquée pour les élus locaux dans l'exercice de leurs mandats. Les critiques sont utiles quand elles sont fondées sur l'intérêt général, ce qui peut parfois arriver... Depuis 2020, avec toute l'équipe municipale, je suis totalement engagé au service de la commune, sans compter ni mon temps, ni mon énergie. Mon engagement au service des Coulangeois demeurera total jusqu'à la dernière minute du mandat et je sais compter sur le conseil et l'ensemble du personnel communal pour m'aider. Dans ce nouveau courrier, j'ai cherché à vous présenter les actions que nous menons au quotidien au service de Coulanges et de ses habitants, sans vous cacher ni les difficultés ni les déconvenues.

*Fidèlement,*



Marcel Chevillon

Maire de Coulanges-sur-Yonne

**Une dernière information importante : le vous invite le 8 mai à la commémoration de la victoire de 1945 à 11h00 au cimetière puis à 11h15 sur la place de la mairie.**